



Projet familiales



Table des matières

| | | |
|--|--|----|
| 1. | Introduction..... | 4 |
| 2. | Evaluation du projet familles..... | 4 |
| A. | Arrêt sur image des quatre dernières années (2019-2023) | 4 |
| 1. | La période COVID | 4 |
| 2. | Bilan du projet familles 2019-2023 | 6 |
| 3. | Un diagnostic de territoire pour la famille | 13 |
| A. | Le territoire et ses spécificités..... | 13 |
| B. | Les besoins et attentes des familles du territoire | 16 |
| 1. | Des constats de l'après COVID pas si anodins..... | 16 |
| 2. | Un contexte économique et géopolitique qui touche les familles | 19 |
| C. | Les activités et les services proposés aux familles | 20 |
| D. | Les deux quartiers prioritaires du territoire..... | 22 |
| 1. | Le quartier Janin | 22 |
| 2. | Le quartier Jeunet..... | 24 |
| 4. | Agir avec les familles dans les quatre prochaines années | 28 |
| A. | Des actions existantes qu'il faut poursuivre et faire évoluer..... | 28 |
| 1. | Ateliers sociolinguistiques..... | 28 |
| 2. | Sorties familles | 28 |
| B. | Des pistes pour conforter le développement social local | 29 |
| 1. | Pratiques "hors les murs" | 29 |
| 2. | Projets portés par la municipalité | 29 |
| 3. | Renforcement du partenariat avec le CSC de Champvert..... | 29 |
| 5. | PROJET FAMILLES 2023-2027 | 30 |
| A. | Présentation du contexte et des thématiques du projet familles | 30 |
| Les thématiques et les ambitions qui en découlent..... | | 30 |
| B. | Le projet familles | 30 |
| 6. | Les moyens du projet familles..... | 37 |
| A. | Les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du projet familles | 37 |
| 1. | Présentation de l'équipe du projet familles | 37 |
| 2. | Les bénévoles et les partenaires | 37 |
| B. | Les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du projet familles | 38 |
| 7. | Les questions évaluatives du projet pour les quatre prochaines années | 39 |
| 8. | Conclusion | 40 |
| 9. | Sigles..... | 41 |
| 10. | Annexes | 43 |

1. Introduction

L'écriture du projet familles du Centre socio-culturel du Point du Jour fait partie intégrante de la démarche projet. Il revêt une grande importance, car il met en perspective les solutions pouvant répondre aux différentes problématiques familiales repérées sur le territoire. Il recense les actions et identifie les ressources nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des familles et de la parentalité.

L'association a déroulé la même méthode que celle utilisée pour le projet social : une évaluation du projet familles 2019-2023, un diagnostic de territoire et l'utilisation des informations issues des regards croisés des partenaires sur les problématiques familiales rencontrées.

Ce dossier s'organise en quatre parties. L'évaluation du projet familles précédent (2019-2023) ouvre le propos et se poursuit par le diagnostic de territoire. La partie suivante présente les pistes pour agir avec les familles dans les quatre prochaines années.

Ces éléments permettent dans une dernière partie de présenter le **projet familles 2023-2027**.

2. Evaluation du projet familles

A. Arrêt sur image des quatre dernières années (2019-2023)

1. La période COVID

a) *Tensions intra familiales liées au confinement*

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur les liens familiaux. Les mesures de confinement, la promiscuité liée à la taille réduite de certains logements, les limitations de déplacements, les fermetures des frontières, les quarantaines et la distanciation sociale ont mis à mal les relations intra familiales et généré l'isolement voire la détresse des personnes seules notamment les seniors et les jeunes adultes.

Cette pandémie a bouleversé les relations entre les membres de la famille et créé de fortes tensions. Le contexte sanitaire et le nombre de décès, ont été à l'origine d'un climat particulièrement anxiogène qui a favorisé l'entre soi qui freinera la reprise du collectif.

Ces périodes prolongées de cohabitation forcée ont créé des tensions familiales et des conflits. Elles ont également amplifié les problèmes préexistants, dont les violences au sein des familles.

L'impact psychologique de cette situation de crise n'est plus à démontrer. Cet épisode aura sans doute encore des répercussions sur les années à venir et devra être pris en compte dans le nouveau projet.

b) Accélération de la fracture numérique

L'école à distance ainsi que le télétravail ont eu des conséquences importantes pour de nombreuses familles. L'absence d'ordinateurs, de connexions internet fiables, d'équipements adéquats ou de guidance a empêché certains élèves de poursuivre leur scolarité et de participer pleinement aux apprentissages.

Les parents ayant un accès limité aux documents scolaires ont eu du mal à soutenir l'éducation de leurs enfants à la maison. L'écart entre les élèves disposant du matériel et ceux qui n'en n'avaient pas a creusé encore plus les inégalités éducatives.

L'accès limité aux outils de communication a également rendu difficile le maintien du contact avec les proches. Cela a entraîné une diminution des interactions sociales, un ressenti de solitude et une frustration due à exclusion numérique.

Les familles en situation de fracture numérique ont éprouvé des difficultés à accéder aux informations essentielles et aux services en ligne. Cela inclut notamment l'accès aux informations sur la santé, aux services médicaux dont les services de vaccination, l'accès aux prestations sociales...

Il est important de noter que la fracture numérique a eu des conséquences plus graves chez les familles issues de milieux défavorisés. Pour atténuer ces effets, le nouveau projet devra mettre en place des initiatives visant à la réduire.

c) Le Centre socio-culturel du Point du Jour à l'épreuve de la pandémie

Le Centre a dû fermer et arrêter toutes les activités en présentiel le 17 mars 2020, et les salariés ont été mis au chômage partiel. A cette date, tous les membres du conseil d'administration sont contaminés par la COVID suite au dernier conseil qui s'est tenu le 10 mars.

C'est une période sans pareil, un véritable bouleversement. Malgré tout, la gestion administrative comptable et financière est assurée par la direction et le bureau tandis que les salariés trouveront de nouvelles marques, proposeront à distance des activités pour garder le lien avec le maximum de publics, souvent les plus fragiles. Le Centre a apporté un soutien social et psychologique aux habitants et aux familles confrontés à l'isolement, à l'anxiété et aux répercussions émotionnelles. Il a par exemple mis en place une écoute téléphonique pour permettre aux familles et aux seniors isolés d'exprimer leurs préoccupations et leurs craintes.

Pendant la période de fermeture des écoles, le Centre a poursuivi des accompagnements éducatifs pour les enfants. Il a mis en place, grâce aux bénévoles, des séances individuelles pour soutenir certains élèves et atténuer les difficultés scolaires. La force du Centre pendant le 1^{er} confinement a été de mobiliser des habitants autour d'activités manuelles, à faire en famille "les petites lessives ". Ce projet a permis de garder des liens réguliers et mobilisateurs par téléphone et par mails et de partager des créations.

<https://csc-pdj.fr/> rubrique points sur nos projets « petites lessives 2020 ».

Par le biais de son site et de mails adressés aux adhérents, le Centre a sensibilisé les habitants aux mesures de prévention notamment en fournissant des informations sur l'hygiène, le port du masque et la distanciation sociale. Il a également organisé des activités physiques en ligne pour lutter contre l'enfermement.

Dès que les directives gouvernementales l'ont autorisé, la crèche a ouvert ses portes aux familles. Elle a fonctionné au mieux des prescriptions, en s'adaptant régulièrement aux consignes en s'efforçant de proposer un accueil de qualité.

Enfin la référente familles, le personnel de la crèche ainsi que l'animatrice développement social local enfance-parentalité ont fait le lien entre les adhérents et les services publics. Ils ont fourni des informations sur les prestations sociales, l'assurance maladie, l'aide au logement ... pour permettre aux familles touchées par la crise d'accéder à leurs droits et prestations.

Le Centre socio-culturel du Point du Jour a fait preuve de réactivité et d'adaptabilité pour soutenir les habitants. Les actions « hors les murs » et « aller vers » ont été renforcées pour garder le contact avec les habitants.
Ce nouveau mode de fonctionnement a fait toutes ses preuves durant le confinement, il sera poursuivi dans le nouveau projet.

2. Bilan du projet familles 2019-2023

A l'instar du-projet social, l'analyse évaluative du projet familles 2019-2023 a été mise en œuvre dès son élaboration. Une évaluation en continu a été prévue avec une définition et un suivi annuel d'indicateurs quantitatifs ou qualitatifs pour chacune des actions. Cependant, en raison de la pandémie, ce travail a été partiellement réalisé.

Une commission "bien vivre ensemble" s'est réunie le 31 janvier 2022 pour faire la synthèse des quatre années et l'exprimer sous forme de tableau

a) Commission Bien vivre ensemble

| Orientations | Objectifs opérationnels | Indicateurs quantitatifs et qualitatifs | Réalisé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|--|-----------------|--|--|--|--|------|------|------|------|-----------------|---|--|---|---|--------------|----|----|----|----|--------------------|---|---|---|---|--------|--|--|--|
| Favoriser les liens familiaux et inter générationnels | Favoriser l'éveil et la socialisation du jeune enfant | Respect du taux d'occupation de l'EAJE recommandé par la CAF. Participation à 15 réunions petite enfance par an en mairie d'arrondissement (Commission, Permanence, Projet social, CLSM) Une permanence d'accueil au LAEP « Le jardin des muriers » chaque mois. | Taux d'occupation facturé supérieur à 70 % Participation régulière aux réunions petite enfance avant et après COVID Participation au LAEP jusqu'en mars 2020 puis formation nouvelle directrice et reprise envisagée à partir de septembre 2023 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Renforcer les liens intra et inter familiaux et entre les générations | Programme d'ateliers parents-enfants sur chaque période de vacances scolaires. Au moins 15 sorties proposées aux familles (familiale, culturelle) Participation à au moins 3 manifestations ouvertes aux familles sur le territoire. Au moins 2 actions ponctuelles entre 2 secteurs chaque année Maintien d'une diversité de mode d'accueil en crèche (temps plein, occasionnel...) pour favoriser une mixité sociale. | Mise en place d'ateliers parents enfants à chaque période de vacances <table border="1" data-bbox="1106 687 1939 986"> <thead> <tr> <th></th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>sortie familles</td> <td>2</td> <td></td> <td>2</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Ateliers P-E</td> <td>20</td> <td>12</td> <td>26</td> <td>21</td> </tr> <tr> <td>Sortie culturelles</td> <td>5</td> <td>1</td> <td>6</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 sortie crèche</td> </tr> </tbody> </table> <p>Manifestations :</p> 2019 : temps vert, salade de fruits, art sur la place 2020 : temps vert adapté au contexte sanitaire 2021 : fête du Centre (50 ans), temps vert, art sur la place 2022 : temps vert, art sur la place, temps festif à Janin | | | | | | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | sortie familles | 2 | | 2 | 3 | Ateliers P-E | 20 | 12 | 26 | 21 | Sortie culturelles | 5 | 1 | 6 | 9 | Autres | | | |
| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| sortie familles | 2 | | 2 | 3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Ateliers P-E | 20 | 12 | 26 | 21 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Sortie culturelles | 5 | 1 | 6 | 9 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Autres | | | | 1 sortie crèche | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | |
|---|---|--|---|
| | | | <p>la grande lessive (2 par an) et pendant le confinement, les petites lessives en ligne. Les lettres épistolaires enfants-personnes âgées (montage photo visible sur le site du Centre https://csc-pdj.fr/ rubrique points sur nos projets « lettres d'intérieur »</p> <p>1 chantier jeunes en lien avec la crèche en 2022</p> <p>1 temps activités crèche et ados avec l'animatrice enfance-parentalité 2022</p> <p>Le printemps des poètes toutes les années sauf année COVID</p> <p>Actions autour du développement durable inter-secteurs</p> <p>Accueil crèche : maintien de deux places occasionnelles par jours</p> |
| Lutter contre l'isolement et porter une attention particulière aux familles fragilisées | Connaitre les dispositifs et réponses que peuvent apporter des partenaires plus spécialisés | Participation à au moins 2 instances partenariales et thématique chaque année (addiction, médiation santé, commission petite enfance du CMP...). 1 rencontre annuelle avec la PMI. Rencontre ou échanges téléphoniques avec au moins 70 travailleurs sociaux chaque année. | <p>Participation aux groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Médiation santé (3 fois par an) - Addiction (5 fois par an) <p>En 2020 : 1 rencontre en ligne pour addiction et en présentiel pour médiation suite 1^{er} confinement</p> <p>Maintien en 2019 et 2021 des échanges téléphoniques avec les travailleurs et partiellement au retour du 1^{er} confinement</p> <p>2022 : participation à tous les collectifs (médiation santé, groupe techniques Janin Jeunet, réunion réseaux des acteurs du 5^{ème}...)</p> <p>Crèche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participation aux commissions crèche - 2022, deux rencontres PMI à la crèche - Liens fréquents avec travailleurs sociaux du foyer " grandes voisines" - liens réguliers avec assistante sociale de la PMI |
| | Répondre aux demandes des parents confrontés à des difficultés spécifiques | Toute demande de parents fait l'objet d'une écoute, d'une proposition et/ ou d'orientation vers un secteur du CSC (EAJE, Médecin de crèche, CESF...) ou des structures spécialisées. | <p>Situations relevées sur le cahier d'écoute, repris en réunion d'équipe puis en inter-secteur</p> <p>Après le Covid le cahier d'écoute a été arrêté mais les orientations vers des structures spécialisées ou vers un secteur du CSC sont proposées à chaque fois que cela est possible</p> |

| | | | |
|--|--|--|--|
| Soutenir les projets des habitants et leur pouvoir d'agir sur des enjeux importants pour eux | Etre à l'écoute des familles, identifier leurs besoins, leurs attentes | Présence physique dans au moins une école publique chaque semaine (hors vacances scolaires). Au moins 2 situations relevées dans le cahier d'écoute chaque mois. Tous les projets des services gérés par le CSC (EAJE, ALSH) font l'objet de rencontre annuelle avec les familles | Présence physique d'une animatrice à l'école Truffault , Irène Joliot Curie , les Gémeaux soit 3 fois dans la semaine à l'accueil du matin avec adaptation en 2020 (Covid) Sur 2019, les situations ont été reprises à chaque réunion d'équipe (tous les 15 jours) En 2020 : mise en place d'un cahier d'écoute spécial confinement En 2021 : arrêt du cahier d'écoute car moins utilisé Chaque secteur d'activités accueillant des enfants organise au moins une rencontre annuelle avec les familles |
| | Accompagner des projets collectifs de parents, de familles | 100% des demandes d'accompagnement fait l'objet d'un temps d'analyse en réunion Booster. Au moins 1 action ou 1 projet à l'initiative de parents accompagnés chaque année. | réunions booster jusqu'en 2019, arrêtées 2020, 2019 : pas de demande 2020 : accompagnement d'une maman autour de la mise en place d'un jardin à l'école 2021 : accompagnement d'un parent pour un concert au Centre et d'une famille la création d'une animation autour du livre. 2022 : nouveau concert du parent et accompagnement d'une maman pour la mise en valeur numérique d'un conte écologique pour enfant (visible sur notre site internet dans la rubrique point sur nos projets) |
| | Soutenir la réussite scolaire de l'enfant et de l'adolescent | Au moins 1 action conduite chaque année avec les écoles des groupes scolaires publiques Joliot Curie et Les Gémeaux. Au moins 1 action conduite chaque année avec le Collège Charcot. Actions d'accompagnement scolaire réalisées dans le cadre du Programme Educatif De territoire. Maintien du nombre de bénévoles mobilisés sur ces actions. | une action a été proposée chaque année avec les écoles : - printemps des poètes - temps verts - les émotions - des jeux de société animation du foyer au collège Charcot 2 fois semaine jusqu'en juin 2022 Depuis 2019 accompagnements à la scolarité, « les petits parleurs », à l'école TRUFFAUT pour les enfants de CE2/CM résidant à sœur Janin |

| | | | |
|--|---|---|--|
| | | Participation au Programme de Réussite Educative pour les élèves habitants à Janin. | Maintien des bénévoles sur les actions d'accompagnement scolaire avec une baisse en 2020, 2021 suite au Covid puis stabilité retrouvé en 2022 participation au PRE |
| | Assurer une fonction de médiation entre les parents et les institutions notamment scolaires | Au moins 1 rencontre annuelle avec les directions des établissements scolaires dans lesquels nous intervenons pour favoriser l'interconnaissance. Facilitation d'au moins 3 relations chaque année entre 1 famille et 1 institution. | En 2019, le temps des parents était en lien avec les familles et la direction de l'établissement scolaire pour permettre la connaissance, le contexte sanitaire lié à la COVID ne permettait plus cette organisation en 2020 Reprise adaptée en 2021 Reprise habituelle en 2022 Participation aux réunions équipes éducatives à la demande des familles des enfants accueillis en accompagnement scolaire. Le Centre est facilitateur pour transmettre une information de l'école à la famille de l'enfant |

b) Réponse aux questions évaluatives

Les projets 2019-2023 ont défini trois questions :

- une question propre au projet social,
- une question commune aux deux projets,
- une question spécifique au projet familles.

Les deux premières questions ont été traitées des pages 27 à 30 du projet social.

La question spécifique au projet familles, traitée ci-dessous, a fait l'objet d'un temps d'échange lors du séminaire, le 30 août 2022 regroupant les administrateurs associatifs et les salariés permanents.

Constat et question évaluative du projet précédent :

"Nous avons été régulièrement informés lors de notre projet familles 2015/2019 de difficultés dans les écoles publiques avec lesquelles nous travaillons. Des parents nous ont ainsi fait part de violences entre enfants, et pour certains d'entre eux de leur décision d'opter par défaut pour des écoles privées. Cela nous interroge sur notre positionnement.

Dans quelles places le Centre socio-culturel se positionne-t-il pour travailler en partenariat avec les établissements scolaires ? Quelles configurations pourraient adopter le CSC pour améliorer les relations entre l'institution scolaire et la communauté éducative ?



A la lecture de cette question le groupe a trouvé les phrases complexes. Qu'entendons-nous par "dans quelles places"? par "configuration"? de qui parlons-nous lorsque nous écrivons "la communauté éducative" et "l'institution scolaire"?

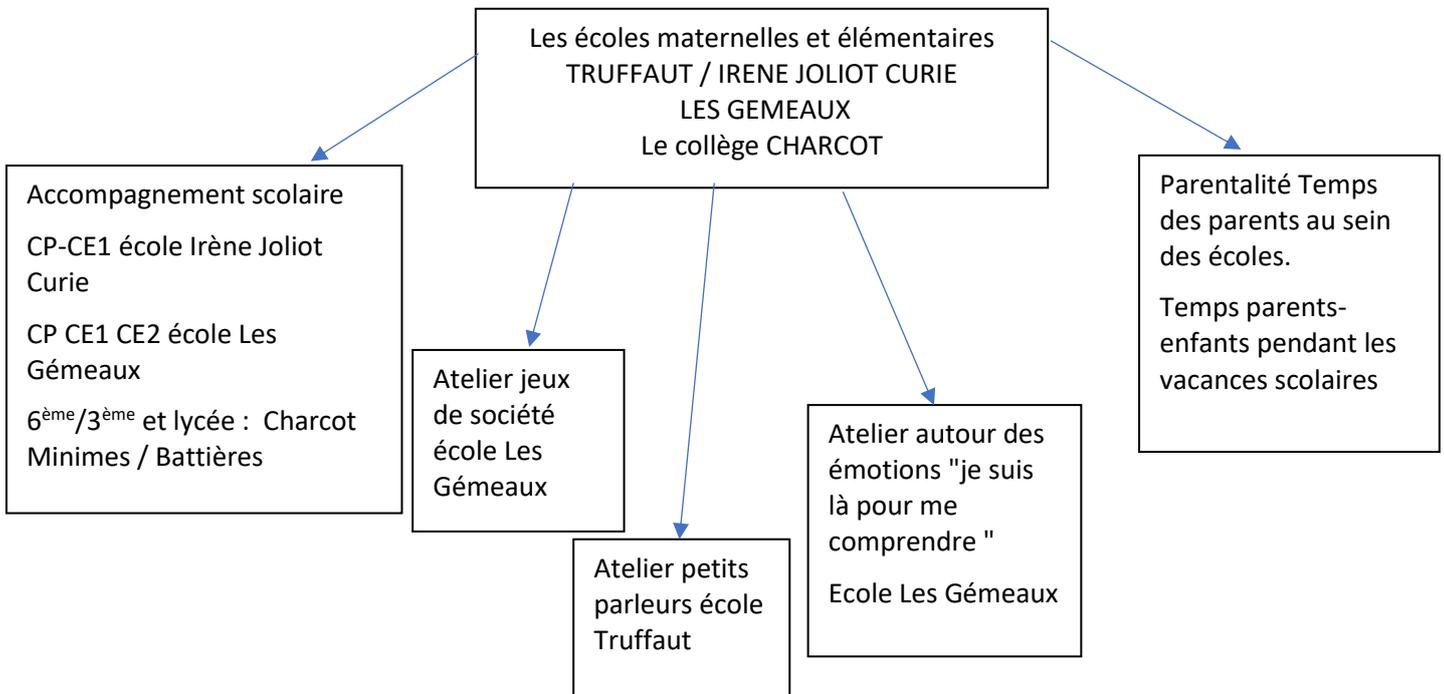
Les professionnels présents à l'élaboration du projet 2019-2023 expliquent que les questions de violence entre enfants étaient très présentes, de nombreux parents venaient au Centre faire part de leurs inquiétudes. Cette situation a entraîné une défiance envers les institutions publiques et une fuite vers le privé.

Cette explication a généré d'autres questionnements :

1. Quel rôle peut jouer un Centre Social dans cette situation?
2. Quelle forme de partenariat le Centre socio-culturel peut-il développer avec les établissements scolaires ?
3. Quelle est la juste distance, posture, attitude à développer avec ces partenaires ?
4. Jusqu'où peut aller l'intervention du Centre socio-culturel dans ce type de situation ?

Pour mener l'évaluation, le groupe s'est mis d'accord pour traiter l'évolution des relations partenariales avec les établissements scolaires

Recensement des actions avec les établissements scolaires publics



Les professionnels présents durant les quatre années du projet ont le sentiment que la notion du partenariat s'est renforcée.

Le changement des équipes pédagogiques des écoles a permis l'amélioration du climat scolaire. Les parents ont eu le sentiment d'être écoutés, ils ont été mis en confiance.

Fonctionnement du partenariat :

- réunion et bilan annuels entre les institutions et le Centre,
- travail commun entre parents, enseignants, référents et bénévoles,
- Formation des bénévoles à l'accompagnement scolaire.

CE QUE L'ON PEUT DIRE :

- **Ce qu'on a réussi :**

- renforcement du partenariat avec les écoles publiques,
- adaptabilité des acteurs du Centre en fonction des projets des écoles publiques,
- disponibilité des professionnels avec les équipes pédagogiques et mise en confiance des familles,
- maintien de certaines activités pendant les confinements et, grâce à ce partenariat, échanges entre bénévoles et équipes pédagogiques sur les évolutions scolaires des enfants.

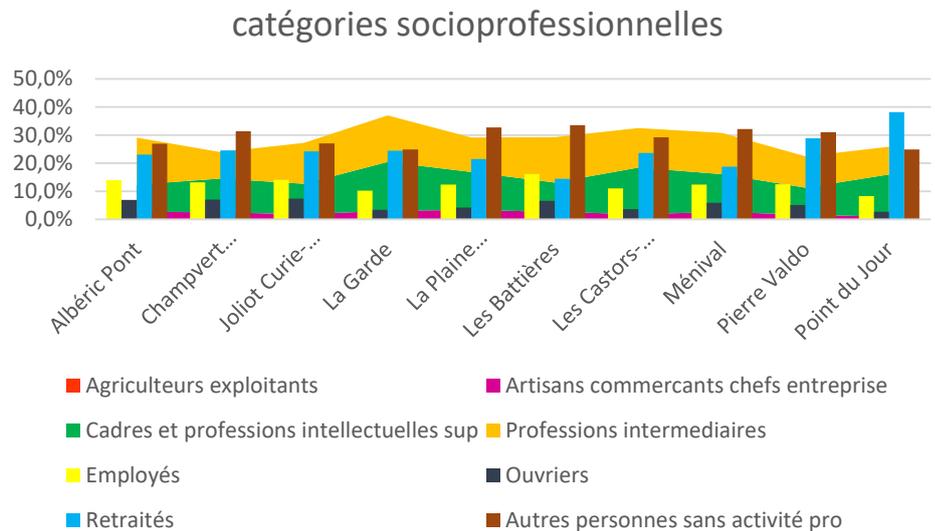
- **Ce qui a bloqué :**
 - perturbation du partenariat à l'occasion des départs des membres des équipes des écoles,
 - la continuité dans l'accueil des enfants et des parents pendant les confinements.
- **Là où on a été créatif :**
 - beaucoup d'inventivité pour maintenir les liens durant la pandémie

3. Un diagnostic de territoire pour la famille

A. Le territoire et ses spécificités

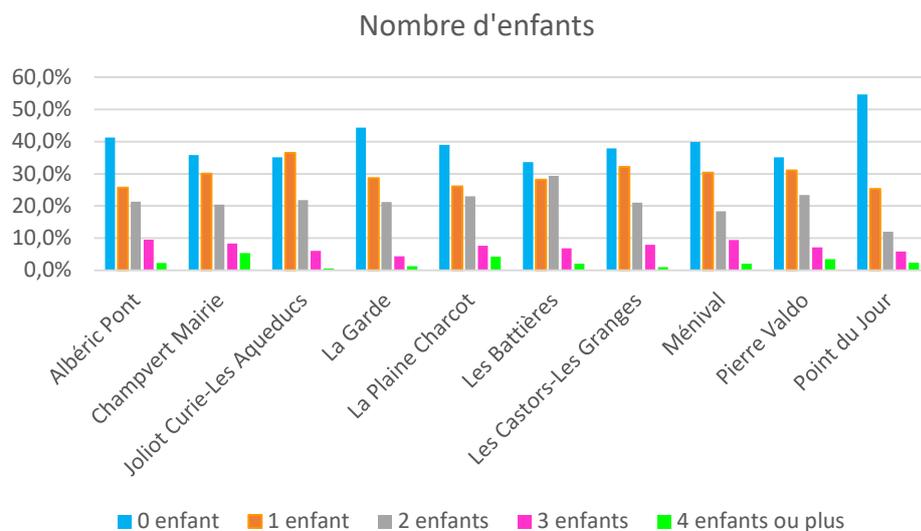
a) Catégories socioprofessionnelles :

Une part importante de retraités notamment au Point du Jour. Employés et ouvriers plus fortement représentés sur les quartiers Janin (Champvert -mairie et Joliot Curie) et Jeunet (Pierre Valdo et les Battières)

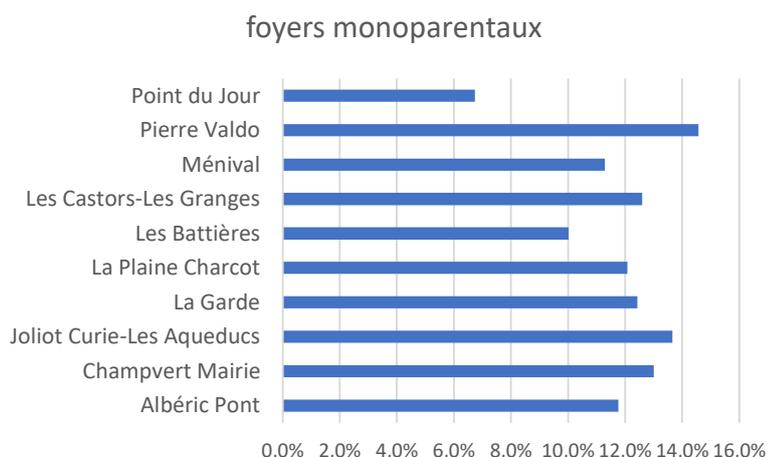


b) Le nombre d'enfants par famille

Les familles avec 4 enfants représentent 1,2% (0,9% à l'ensemble des arrondissements de Lyon). Ce taux est de 3% à La Plaine Charcot, 2,6% à Champvert Mairie (Janin) et 2,1% à Valdo.



c) Familles monoparentales



En ce qui concerne la composition des ménages, nous constatons que les foyers monoparentaux féminins représentent 9% (l'ensemble des arrondissements de Lyon = 6%) et masculins 2% (l'ensemble des arrondissements de Lyon = 1%), qu'il est plus élevé à Pierre Valdo (12%) et plus faible au Point du Jour (5%)

d) Les catégories socioprofessionnelles des familles,

Le revenu disponible médian varie entre 21 170 € pour Valdo et 28 520 € à La Garde. Il est de 24 150 € pour l'ensemble des arrondissements de Lyon.

La part des minimas sociaux dans le revenu disponible varie entre 0,8 % à la Garde et 3,2 % à Champvert Mairie. Elle est de 2,2 % pour Lyon.

B. Les besoins et attentes des familles du territoire

1. Des constats de l'après COVID pas si anodins

a) La situation des familles

Aujourd'hui, de nombreux effets de la pandémie se font encore sentir sur les familles et ont une influence sur leur comportement.

La conciliation entre le travail et la vie quotidienne reste un défi pour de nombreuses familles.

Pendant les confinements, les parents ont été occupés par un quotidien très dense et ont besoin maintenant de répit. Les partenaires notent qu'il est plus difficile de les mobiliser dans l'accompagnement d'activités. Au Centre on constate le même phénomène, bien que les familles participent aux temps forts, les parents se mettent en retrait lorsque les professionnels souhaitent s'appuyer sur eux pour des activités et des sorties. Cette situation oblige les animateurs à pratiquer beaucoup d'aller vers et de relances.

Certains parents n'ayant pas confiance en leurs compétences éducatives passent le relais aux professionnels pour intervenir quant à l'éducation et aux loisirs de leurs enfants. L'accompagnement à la parentalité mené par le Centre démontre tout son intérêt auprès de ces familles.

L'équipe constate également qu'un certain nombre de familles a des réticences à fréquenter à nouveau le Centre depuis la pandémie. L'entre soi et le repli pendant les confinements ont freiné leur retour au collectif. C'est vraisemblablement ce qui explique la difficulté à redémarrer des activités sur le quartier Janin.

Au niveau scolaire, les perturbations de la crise sanitaire ont eu des effets sur les apprentissages des enfants et des jeunes non accompagnés. Les lacunes sont parfois nombreuses et certains ont besoin d'un soutien supplémentaire pour rattraper leur retard.

Enfin s'agissant de la petite enfance, les différents apprentissages ont été perturbés par les mesures sanitaires prescrivant la distanciation et le port de masque. A ce jour, on constate une augmentation des enfants porteurs des troubles du langage.

Le nouveau projet s'attachera à rendre les parents acteurs de l'éducation de leurs enfants en valorisant leur potentiel et leurs compétences pour les conforter dans leur rôle de parents.

b) Les retours des partenaires

Le Centre socio-culturel a interviewé ses partenaires dans le cadre du diagnostic, il en ressort les éléments suivants :

- le groupe de travail consacré à la médiation santé note des effets persistants sur la santé mentale et émotionnelle de certaines familles en particulier une augmentation de l'anxiété pouvant entraîner des dépressions.

- La coordinatrice du projet éducatif territorial (PEDT) souligne la continuité du partenariat et la recherche d'ajustement du Centre par rapport aux besoins des écoles. Ainsi la mise en place d'un lieu d'accueil parents (LAP) les jeudis matins permet de lutter contre l'isolement et favorise l'implication des familles dans l'école.
- Une des répercussions des confinements constatée a été le retard de langage chez certains enfants. Le Centre en poursuivant son action "petits parleurs «à l'école Truffaut et "Parole en jeu" à l'école des Gémeaux a contribué à améliorer l'expression orale des enfants.
- La directrice de l'école Irène Joliot Curie a le sentiment que l'école est victime d'une image négative qui peut entraîner un manque d'attractivité. Devant la méconnaissance des projets éducatifs, elle a pour objectif d'améliorer la communication et souhaite mettre en valeur les projets partenariaux avec le Centre.

S'agissant des problématiques éducatives, elle a le sentiment que certains parents, bien qu'attentifs à leurs enfants, manquent d'intérêt pour la vie de l'école :

- les cahiers ne sont pas signés,
- il y a moins de réponses aux mails,
- peu de présence aux réunions de rentrée,
- moins d'accompagnement pour les sorties,
- beaucoup de départs anticipés en 2022 (les priorités ne sont pas l'école).

Par contre, elle souligne un investissement de qualité des parents d'élèves élus qui ont réalisé un livret de bienvenue pour la maternelle.

Les enfants avec des besoins particuliers demandent une forte énergie pour l'équipe enseignante.

Son souhait est de faire à nouveau rentrer les parents dans l'école, de travailler sur le vocabulaire de l'école et expliquer ce que l'école attend des parents. Pour cela elle veut réinvestir le temps des parents en partenariat avec le Centre sur ces thèmes.

La direction de l'école Irène Joliot Curie apprécie la présence du Centre, sa disponibilité, son adaptation, sa capacité à rebondir et à enrichir les projets de l'école. Elle relève que l'accompagnement scolaire du Centre socio-culturel est une des actions partenariale très importante pour l'école.

- La directrice de l'école Les Gémeaux, pour répondre aux effets des confinements, a orienté son projet pour les cinq ans à venir sur des thématiques liées aux langages. Les axes prioritaires sont l'oral, l'écrit, et l'articulation entre l'oral et l'écrit. Une attention particulière est apportée aux enfants présentant des besoins spécifiques.

Elle note que le niveau scolaire est faible, le vocabulaire est pauvre et que les enfants ont des troubles du langage. Les problématiques éducatives recensées sont les mêmes que pour l'école Irène Joliot Curie : moins d'investissement des familles dans l'école (ex : à l'organisation de la fête), beaucoup d'absentéisme des enfants, manque d'intérêt des parents pour l'école et difficultés pour assumer leur rôle de parents d'élèves.

Concernant la poursuite du partenariat, l'équipe éducative souhaite maintenir l'accompagnement scolaire en mettant l'accent sur le langage ; poursuivre les actions en commun, comme la salade de fruits, la soupe, le temps vert qui permettent de réaliser des passerelles entre le quartier et l'école. L'équipe médico-sociale ajoute que les parents sont de bonne volonté mais qu'ils sont démunis face à la parentalité. "Ils ne savent pas faire, les parents qui sont eux-mêmes en difficulté ont du mal à poser un cadre à leurs enfants".

- L'équipe de la maternelle Truffaut indique que 95% des enfants ont des besoins particuliers et de grosses difficultés. Les confinements, la surexposition aux écrans, les masques ont été des éléments perturbateurs dans le développement des enfants. Elle souligne de gros problèmes éducatifs avec des parents mal à l'aise avec la parentalité. Il y a beaucoup d'enfants en situation de handicap qui ne sont pas forcément diagnostiqués. Il est donc difficile de bénéficier d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)

S'agissant du partenariat avec le Centre, l'important pour l'équipe est le temps des parents tous les jeudis matins avec l'animatrice du Centre socio-culturel. Le LAP permet d'expliquer le discours éducatif, aux familles d'origine étrangère qui ne parlent pas le français.

- L'équipe médico-sociale constate un repli sur soi des familles et le peu de répondant des parents aux sollicitations de l'école.

Pour l'ensemble des écoles, l'équipe médico-sociale souligne ses moyens limités. Elle souhaiterait travailler davantage sur la prévention précoce, la parentalité et moderniser les outils d'éducation à la santé. Elle précise qu'il n'y a plus de médecin scolaire depuis 3 ans et qu'il faudrait renforcer l'équipe du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) en augmentant le nombre d'enseignants spécialisés et de psychologues pour faire le suivi des enfants.

L'équipe médico-sociale qui souligne l'importance de l'accompagnement scolaire apprécie la présence du Centre dans les écoles : " il est moteur, c'est un relai important pour les familles. La relation privilégiée que l'animatrice du centre établit avec certaines d'entre elles leur permet de mieux appréhender le lien avec l'école. C'est une relation complémentaire à l'école."

- La responsable de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) note :
 - une baisse du nombre d'assistants maternels,
 - une difficulté pour les jeunes couples à s'installer sur le territoire en raison de loyers élevés,
 - une aggravation des problématiques de santé mentale en particulier chez les jeunes due aux addictions importantes aux réseaux sociaux,
 - une explosion des violences conjugales depuis le 1^{er} confinement. Ces agressions sont plus visibles et davantage signalées.

Les relations avec le Centre socioculturel et notamment la structure petite enfance sont très appréciées par ce partenaire. Localisée en face de la crèche, la PMI oriente des familles pour des gardes occasionnelles dans le cadre de sa mission de prévention. Des points réguliers sont faits entre les deux structures.

Ainsi alertée, l'équipe petite enfance est attentive au développement de ces enfants pour prévenir des dysfonctionnements et dépister précocement des troubles éventuels.

2. Un contexte économique et géopolitique qui touche les familles

a) L'invasion de l'Ukraine par la Russie

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué une inquiétude chez de nombreuses familles. Elle nous ramène à une histoire que l'on croyait définitivement derrière nous avec de nouveaux stress, des inquiétudes, des incertitudes et la crainte d'un conflit plus large. Elle a également réactivé la mémoire de situations vécues par certaines familles issues de pays en guerre. Dans ce type de situation, le Centre est un espace d'écoute, de conseil et de soutien, il propose des actions de solidarité.

b) L'environnement économique

Après la crise sanitaire, le contexte économique et social reste difficile pour un nombre important d'habitants. Les écarts se sont creusés encore plus, la précarité s'est accentuée, l'isolement et le renoncement aux droits se sont multipliés nécessitant la mobilisation d'une grande partie des ressources du Centre vers les plus fragiles. A cela s'ajoute, un taux d'inflation élevé touchant principalement le prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Cette situation pèse particulièrement sur les familles des quartiers populaires.

c) Changement climatique

Le changement climatique nécessite des modifications et des adaptations de nos modes de vie. Le Centre socio-culturel milite depuis longtemps pour le développement durable et est un acteur tout désigné pour accompagner les familles sur les enjeux liés à la transition écologique.

Comme nous l'avons décrit dans le projet social, la pandémie a exacerbé les inégalités sociales. L'environnement géopolitique et la crise écologique constituent des problématiques supplémentaires qui accentuent les difficultés des familles. Les familles précaires, monoparentales sont plus durement touchées sur le plan économique, éducatif et sanitaire. Ces disparités qui persistent devront être prises en compte dans le nouveau projet familles.

C. Les activités et les services proposés aux familles

a) Les temps parents-enfants

Les ateliers parents-enfants permettent d'aborder les thématiques qui les préoccupent comme le handicap, la séparation, la gestion des émotions, la place de chaque enfant dans la famille, l'alimentation.

Ces rencontres facilitent l'orientation de certains parents vers des services plus spécialisés : plateforme d'orientation des enfants et des adolescents (POP), assistante sociale scolaire, infirmière scolaire, direction des écoles, pôle linguistique, pôle d'insertion professionnelle, PMI.

b) L'accompagnement scolaire

Le Centre propose trois actions d'accompagnement scolaire :

- un accueil d'enfants en difficultés scolaires niveaux CP et CE1 de l'école Irène Joliot Curie : deux séances hebdomadaires portant sur l'aide aux devoirs, utilisant des jeux éducatifs et des logiciels d'apprentissage,
- un accueil d'enfants en difficultés scolaires niveaux CP, CE1 et CE2 de l'école Les Gémeaux : deux séances hebdomadaires portant sur l'aide aux devoirs et utilisant des jeux éducatifs. Une sortie à chaque vacances scolaires en lien avec leur programme scolaire est proposée à ce groupe,
- un accueil de collégiens des différents établissements du quartier, trois séances hebdomadaires d'aide aux devoirs dont une collaborative.

L'ensemble de ces séances d'accompagnement à la scolarité est encadré par un animateur et des bénévoles de l'association.

c) Les sorties culturelles

Outre les sorties culturelles du projet "échanges culturels dans et hors quartier Janin " le Centre propose les sorties familiales subventionnées par le dispositif "Vacances Familles Solidarité" de la CAF. Cet accès à la culture et aux loisirs permet de renforcer le lien au sein de la famille et entre les familles.

d) La petite enfance

La crèche les "3 p'tits points" bénéficie d'un agrément modulé de 12 places, 10 sur le temps du repas. Elle accueille des familles dont les enfants sont âgés de 18 mois à 3 ans. La directrice participe aux commissions d'attribution des places de l'arrondissement.

Dans la lignée des valeurs du Centre socio-socio culturel, le projet d'accueil et éducatif met en avant l'accueil inconditionnel des familles quelle que soit la situation professionnelle des parents et leur lieu d'habitation sur le territoire. Cet accueil favorise la mixité sociale et culturelle.

L'équipe petite enfance accompagne :

- les enfants dans leurs apprentissages et leur première socialisation. Elle est attentive à leur épanouissement et met en place de nombreuses activités pour multiplier les expériences et les acquisitions,
- les parents dans leur questionnement. L'équipe écoute, conseille, oriente si besoin. Des temps d'échanges avec l'animatrice enfance-parentalité sont organisés régulièrement au moment de l'accueil du matin sur des thèmes choisis par les parents,
- les familles en situation de fragilité : financière, sociale, familiale, psychologique ainsi que celles dont les enfants sont en situation de handicap. L'équipe est en lien avec la PMI et le centre hébergement d'urgence de Francheville.

Et met en place des animations interactives qui favorise :

- l'implication des parents dans les projets collectifs : sorties, journées thématiques...
- le partage des savoirs et des cultures : découvertes culinaires, atelier pâtisserie, préparation de thé marocain, temps maquillage, album photos.

La directrice, formée "accueillante en lieu accueil enfant-parent ", participe aux accueils du Jardin des Mûriers, une fois par mois. C'est une occasion de faire connaître le Centre à de nouvelles familles.

Le nouveau projet devra valoriser les compétences des membres de l'équipe petite enfance et leurs apports, afin de les impliquer dans les actions menées par le Centre.

e) La jeunesse

L'animateur jeunesse du Centre socio-culturel du Point du Jour travaille en partenariat avec trois structures de l'éducation populaire intervenant dans le 5^{ème} arrondissement de Lyon : le Centre social et culturel de Champvert, le Centre social de Saint Just, et la MJC de Ménival, pour mener des actions conjointes.

Les temps d'accueil de loisirs sont ouverts pendant les vacances scolaires sauf au mois d'août. Ils fonctionnent avec deux animateurs vacataires coordonnés par l'animateur jeunesse et comptent en moyenne seize jeunes. Pour respecter la répartition territoriale entre structures, le Centre socio-culturel du Point du Jour reçoit plus particulièrement les jeunes du Point du Jour et du quartier Jeunet. Il est attentif à une mixité sociale et de genre. Les programmes construits avec les jeunes intègrent des activités culturelles et sportives et proposent des sorties à la journée pour découvrir le patrimoine d'autres villes.

Le Centre met en place des chantiers jeunes qui accompagnent les adolescents dans développement de leur autonomie, leur émancipation et de la citoyenneté. Sont privilégiés les projets solidaires, intergénérationnels, environnementaux qui aboutissent aux financements de projets collectifs.

D. Les deux quartiers prioritaires du territoire

Il est difficile d'obtenir des données précises concernant la population des quartiers Janin et Jeunet. Ce sont des micro-territoires constitués d'habitats sociaux et implantés pour le premier dans le quartier Champvert-mairie et pour le second dans le quartier Pierre Valdo. Nous n'avons que des données générales de l'INSEE ce qui ne permet pas de les caractériser précisément.

1. Le quartier Janin

Le quartier Janin est un quartier en politique de la ville d'environ 1270 habitants. Il se situe à 10 minutes à pied du centre du Point du Jour.

Deux bailleurs sont présents : GLH avec 382 logements et la SACVEL avec 100 logements.

Au sein du quartier se trouvent :

- l'espace 33, annexe du Centre
- 1 école maternelle Truffaut
- 1 agence locale de Grand Lyon habitat
- l'antenne Janin de la Confédération Syndicale des Familles
- L'association entr'aide dans le 5^{ème}



Le Centre socio-culturel du Point du Jour souhaite pleinement jouer son rôle d'animateur du développement social local. Il assure la gestion administrative de l'espace 33, mis à disposition par la ville. C'est un espace partagé principalement avec le relais petite enfance (RPE) et le Centre social et culturel de Champvert. Le Centre participe activement au conseil citoyen qui existe depuis 2016. Cette instance associe les habitants, les acteurs locaux du quartier Janin. Elle a pour objectif de participer à l'amélioration de la vie du quartier.

a) Champ d'intervention du Centre socio-culturel:

Le Centre intervient plus spécialement auprès du public adulte et des familles alors que le Centre social et culturel de Champvert s'adresse plus spécialement aux 6-17 ans. Pour les sorties culturelles en familles, les deux structures opèrent conjointement, les sorties sont préparées avec un groupe d'habitants et sont encadrées par un animateur de chaque structure.

Aujourd'hui la référente familles, conseillère en économie sociale et familiale, a mis en place un atelier de recyclage "fil en aiguille" le vendredi avec une couturière professionnelle. L'objectif est de mobiliser des familles autour d'un projet collectif.

Un partenariat d'actions existe également entre le secteur jeunesse et les AJD notamment pour la réalisation de chantiers jeunes.

La crise sanitaire a eu un effet négatif sur la dynamique qui existait dans ce micro-quartier. Le repli sur soi et l'entre soi provoqués par le confinement ont freiné le retour aux activités collectives en général. Ainsi, le groupe "femmes entre L" s'est arrêté et les familles sont moins intéressées par les sorties culturelles et les activités proposées au siège de l'association.

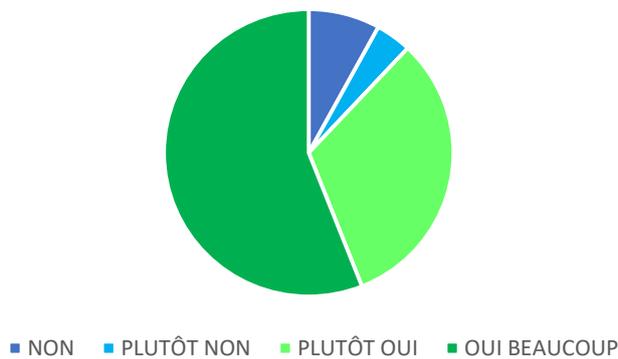
Par ailleurs, le projet de construction de nouveaux immeubles sur l'espace vert préoccupe les habitants et crée des tensions entre eux et avec les élus.

L'association est interpellée par les habitants. Par le biais de sa participation au conseil citoyen, il peut être amené à jouer un rôle de médiateur.



b) Perception du quartier par ses habitants

satisfaction des habitants de Janin



88 % des personnes qui ont répondu au questionnaire sont satisfaites de leur quartier.

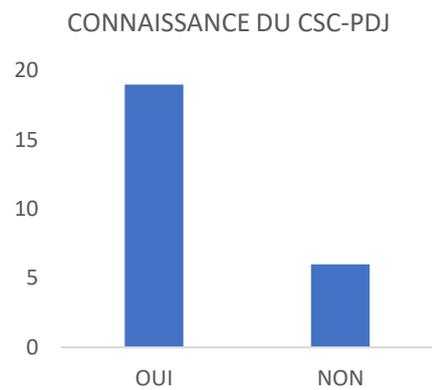
Elles apprécient la verdure, la proximité du centre de Lyon, les voisins, les transports, la tranquillité.

Elles apprécient moins la montée de l'individualisme, la dégradation des appartements, le manque de propreté, la présence de rats, le commérage, les bruits des motos et le projet de construction des immeubles.

Ces personnes souhaiteraient conserver les espaces verts pour les enfants et y rajouter des jeux et des interventions plus fréquentes de la police.

Elles souhaiteraient au cœur du Point du Jour, une plus grande variété de commerces, économiquement accessibles et davantage d'animations le soir.

76 % des personnes interrogées habitant le quartier Janin connaissent le Centre, mais la plupart ne différencie pas les actions du Centre social et culturel de Champvert et celles du Point du Jour



Dans son nouveau projet, le Centre devra aller vers les habitants de Janin et rechercher de nouvelles manières de les impliquer.

Les enquêtes de terrains montrent que pour les habitants, il existe une confusion entre les différents acteurs qui travaillent sur ce quartier. Le projet 2023-2027 devra clarifier le rôle de chacun au bénéfice d'une meilleure orientation des habitants.

2. Le quartier Jeunet

Le quartier Jeunet est un Quartier en Veille Active, construit en 1965, il compte en 2017 763 habitants. Il est situé à la limite de Ste Foy-lès-Lyon, à proximité d'une zone d'habitation pavillonnaire. Précédemment classé en politique de la ville, il en est sorti en 2015. Pourtant, les indicateurs socioéconomiques sont assez semblables à ceux du quartier prioritaire Janin et font apparaître des risques de fragilisation. En conséquence, les actions de l'association bénéficient de peu de financement.



Deux bailleurs sont présents : G L H et la SACVEL.

La résidence Jeunet comprend 172 logements répartis sur 5 bâtiments

Au sein du quartier se trouvent :

- l'école maternelle et primaire- Les Gémeaux
- le Lycée Édouard Branly

L'association est locataire d'un logement de GLH, "l'appart" situé au 1 rue Jeunet. Depuis 2005, il entretient avec ce bailleur un partenariat de qualité au service du bien vivre des habitants.

a) *Champ d'intervention du Centre socio-culturel:*

A partir de "l'appart" Le Centre propose à tous, des ateliers en lien avec les projets de l'association :

- **Interculturalité :**

La commission interculturelité composée d'habitants de différents quartiers se réunit régulièrement à l'appart pour définir un programme d'activités à destination des adultes.

Ces activités se déroulent aussi bien à Jeunet qu'au siège de l'association, favorisant ainsi la mobilité des personnes et les relations inter quartiers. Elles concernent des thèmes culturels, sociétaux et peuvent se nourrir d'évènements liés à l'histoire locale. Ainsi à titre d'exemples :

- les projets Georges Sand, "Libres de corps et d'esprit", les ateliers sculpture à l'origine de l'exposition "des Nanas" suivis des montages photos réalisés avec l'appui de la conseillère numérique , les ateliers "découverte du monde" autour de la calligraphie ou de la cuisine, la participation aux actions de lutte contre les discriminations et l'égalité entre les femmes et les hommes en lien avec la mairie ou l'organisation des balades autour des Lyonnaises.

- **La sensibilisation à la transition écologique :**

Les actions s'appuient en outre sur le jardin pédagogique Jeun'et Pouss et une programmation autour du développement durable.

- Le jardin pédagogique Jeun'et Pouss :

Mis à disposition par Grand Lyon Habitat, ce jardin permet d'animer des temps autour de la nature et du jardinage pour les enfants du quartier, les classes de l'école et les familles. Cet espace vivant est un lieu de lien social et d'échanges à partir desquels l'animatrice de développement social local peut aussi coconstruire, avec les habitants, le programme des vacances, les ateliers parents enfants ou les sorties à l'extérieur de Jeunet (exposition Léonard de Vinci en janvier 2019 ou Picasso en 2020).



- Une programmation autour de la transition écologique :

Le Centre organise un ensemble de moments dédiés à la transition écologique sous l'appellation "temps vert". Ateliers promouvant le "fait maison" qui remportent un fort succès auprès des habitants : fabrication de produits d'hygiène et de nettoyage... Balades arborées, en lien avec les écoles, salade de fruits, soupe...

En fin de saison « Temps vert » organise une journée festive dans le quartier. La dynamique réalisée par ce collectif familial rend compte des actions réalisées durant l'année par l'école, les associations, la bibliothèque et le bibliobus.

- **La parentalité**

L'appartement est aussi un espace d'animation d'ateliers sur la parentalité. Suite notamment à la pandémie des ateliers "anti-déprime" ont été mis en place à destination des parents surmenés. Actuellement des ateliers permettant d'accueillir des parents allophones ont pris le relais. Ils abordent l'apprentissage du vocabulaire de l'école en lien avec l'équipe d'enseignants.

S'agissant de l'accompagnement scolaire, des séances hebdomadaires sont organisées par les animateurs et des bénévoles tout au long de l'année pour les enfants et les jeunes.

- **La jeunesse**

L'association anime une activité futsal à destination des 15-25 ans au Gymnase Dodile du Lycée Branly. Cette activité est un outil de renforcement des liens sociaux et de mobilisation des jeunes pour les orienter sur d'autres actions comme les chantiers jeunes, ou les permanences administratives. Ces dernières ont été mises en place pour les aider dans la constitution des dossiers d'admission post bac et de recherche d'emploi

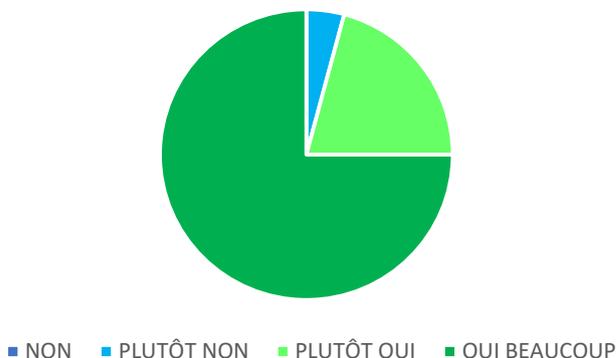
- **Les animations de proximité ou comment "aller vers"**

A partir de l'été 2020, si particulier, le Centre a proposé de nombreux ateliers artistiques à Jeunet (magie, sculpture, cirque, décoration de la cabane du jardin par un chantier jeunes...). Fort de ce résultat, l'association a obtenu une subvention de la CAF en 2022 pour la mise en œuvre de diverses activités "hors les murs" sur ce territoire. Cela nous a permis de proposer des activités gratuites et ouvertes à un maximum d'habitants. Elles ont eu lieu au cœur et dans les alentours proches du QVA Jeunet.

Sur ce territoire, le Centre socio-culturel souhaite poursuivre la dynamique engagée, soutenir les projets à l'initiative des habitants et être un lieu de vie, d'écoute et de ressources pour les différentes générations. Il devra rechercher le financement des actions pour permettre leur pérennité.

b) Perception du quartier par ses habitants

satisfaction des habitants de Jeunet



96 % des personnes qui ont répondu au questionnaire sont satisfaites de leur quartier.

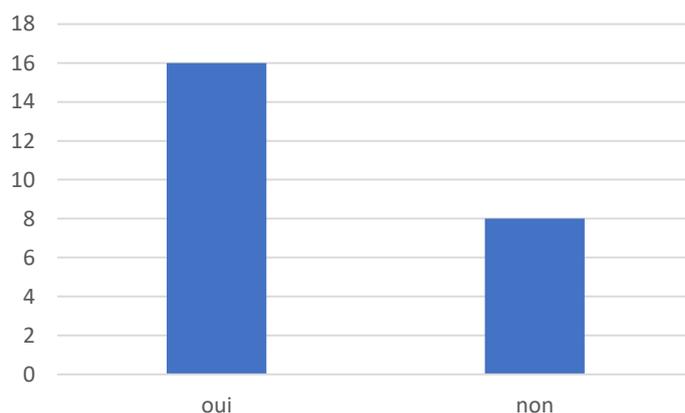
Elles apprécient la proximité du centre de Lyon, le calme, le voisinage, les espaces extérieurs notamment la verdure et les nombreux parkings.

Malgré ce taux de satisfaction élevé, les habitants déplorent le manque de propreté, la vétusté des logements, le bruit des motos, les rodéos le soir et les trafics de drogue. Selon eux, il manque des activités pour les jeunes.

67 % des personnes interrogées connaissent le Centre dont 62 % par les activités enfants-parents et le jardin pédagogique, 1,2 % par la jeunesse, 2% par les activités séniors.

Des habitants souhaiteraient que le Centre propose davantage d'activités et de services dédiés aux enfants, plus d'activités pour les adultes le soir comme de la gymnastique, une ludothèque et des "sorties loin" du quartier.

CONNAISSANCE DU CSC-PDJ



Perception du Centre par les habitants de ces deux quartiers

Les habitants de Janin et Jeunet pensent être bien informés des actions familles qui se déroulent sur leur quartier, peu de personnes s'impliquent dans la construction des programmes.

Le nouveau projet devra :

- rechercher une participation active des familles de ces quartiers et les rendre actrices de leurs loisirs et de l'éducation de leurs enfants,
- continuer l'animation dans les lieux actuellement investis et développer davantage notre présence dans les espaces limitrophes en pratiquant "l'aller vers" pour favoriser l'ouverture et la mixité.

4. Agir avec les familles dans les quatre prochaines années

A. Des actions existantes qu'il faut poursuivre et faire évoluer

1. Ateliers sociolinguistiques

Les ateliers sociolinguistiques sont organisés chaque semaine à partir d'un cours collectif et d'une séance individuelle assurée par des bénévoles. Suite à la pandémie, nous avons constaté une baisse de participation des bénévoles. Cette diminution a généré des difficultés pour assurer les séances individuelles. Il en résulte une incapacité à répondre aux nombreuses demandes des publics ne maîtrisant pas la pratique du français.

Cette situation impose au Centre de se questionner sur :

- la mobilisation de nouveaux bénévoles,
- les critères d'acceptation des apprenants,
- la périodicité des cours collectifs et leur organisation par niveau pour mieux répondre aux demandes.

2. Sorties familles

Stoppées durant la pandémie, elles ont eu des difficultés à redémarrer notamment à cause de la vaccination obligatoire et des mesures barrières. A la réouverture des frontières, les familles potentiellement intéressées ont priorisé les voyages dans leur pays d'origine. Ces derniers choix ne leur ont pas permis financièrement d'accéder à des loisirs supplémentaires.

De nouveaux souhaits apparaissent notamment sur l'organisation de sorties en dehors du mois de juillet. Ces demandes font jour, alors que l'inflation et l'augmentation du prix des carburants rendent la location des cars inabordable pour l'association.

Ce contexte oblige le Centre à se repositionner sur les moyens de transport, les distances à parcourir et le calendrier des sorties.

B. Des pistes pour conforter le développement social local

1. Pratiques "hors les murs"

Grâce à leur présence et à leurs déplacements sur le territoire, les professionnels sont souvent interpellés par les habitants qui expriment leurs besoins, leurs attentes, leurs préoccupations et souvent leurs satisfactions. Ces temps informels participent aussi à l'analyse fine des besoins des familles et doivent être pris en compte.

Pour compenser l'insuffisance des locaux, les équipes de professionnels et de bénévoles doivent continuer à mener des actions hors les murs. Parallèlement, pour toucher les publics les plus défavorisés et les plus fragiles, elles doivent maintenir les actions d'"aller vers" qui favorisent la prévention, facilitent l'accès au droit, luttent contre l'isolement et génèrent des liens sociaux indispensables à l'équilibre des personnes.

Pour compléter les compétences des professionnels, l'association envisage des temps de formation et d'approfondissement à ces techniques d'"aller vers" et au "pouvoir d'agir des habitants"

2. Projets portés par la municipalité

Conforter les participations du Centre socio-culturel aux événements et animations organisés par la Mairie du 5^{ème} arrondissement dans le cadre de l'exécution du projet politique d'animation de la vie sociale locale, pour permettre aux habitants notamment ceux des quartiers populaires de partager des moments de cultures et de loisirs.

Persister dans la mise en place d'actions communes sur des thématiques sociétales, d'émancipation et de citoyenneté comme la quinzaine des fiertés, la journée des femmes, les discriminations, la violence intrafamiliale

Maintenir les échanges constructifs avec les élus qui permettent d'analyser et de confronter les perceptions de chacun sur les évolutions du territoire et les difficultés des familles notamment celles des quartiers de Janin et Jeunet.

3. Renforcement du partenariat avec le CSC de Champvert

Pour démultiplier les actions sur le territoire et toucher plus largement les familles le Centre souhaite maintenir et renforcer le partenariat avec le Centre social et culturel de Champvert. Ce partenariat existe depuis longtemps chaque centre étant notamment représenté au conseil d'administration de l'autre dans le collège associatif. Au niveau opérationnel, les équipes qui construisent déjà des événements communs auront la capacité de s'entraider et de mener des réflexions sur de nouvelles mutualisations

5. PROJET FAMILLES 2023-2027

A. Présentation du contexte et des thématiques du projet familles

Au début de la démarche projet, les équipes ont réaffirmé l'importance d'un accueil inconditionnel. Cette approche, mise en lumière durant la crise sanitaire signifie que chaque personne est accueillie chaleureusement quelle que soit sa situation sociale, économique, culturelle et personnelle.

Elle permet d'apporter une attention particulière notamment envers les plus fragilisés et reconnaît que chaque personne mérite d'être soutenue et entendue, indépendamment de son origine, de sa situation financière, de ses choix de vie.

Le projet familles porte cet idéal.

Si le projet familles prend en compte tous les membres de la cellule familiale, il ne traitera des besoins des séniors qu'au travers des actions intergénérationnelles. L'association ayant un public séniors nombreux, a écrit un projet qui leur est dédié.

Les thématiques et les ambitions qui en découlent

Considérant les enjeux mis en évidence :

- l'évaluation du précédent projet,
- le diagnostic de territoire,
- le débat d'enjeux,
- le temps de concertation avec les partenaires,

le conseil d'administration a validé les trois thèmes présentés ci-dessous ainsi que les huit ambitions.

| | |
|--|--|
| Soutenir et accompagner la parentalité. | Contribuer à la réussite éducative. |
| | Accompagner les familles dans l'accès aux loisirs et à la culture. |
| | Renforcer la parentalité sur l'usage du numérique. |
| Les liens familiaux, sociaux, et intergénérationnels. | Porter une attention particulière aux familles vulnérables. |
| | Permettre la rencontre de familles au sein du territoire. |
| | Renforcer les rencontres intergénérationnelles. |
| L'épanouissement de la famille. | Favoriser les liens dans la famille. |
| | Développer des actions favorisant le bien être. |

B. Le projet familles

Projet Familles

Thème 1 : accompagner la parentalité

Constats : - la demande de soutien à la scolarité est importante et reste une attente forte pour les familles. Certains parents ne se sentent pas en capacité d'aider leurs enfants
 - le Centre est repéré comme un lieu d'accompagnement à la scolarité par les partenaires Il est un soutien pour les enseignants pour permettre aux parents de comprendre le fonctionnement de l'école.
 - les parents apprécient les activités de loisirs proposées par le Centre mais ils ont du mal à s'impliquer.
 - certains parents méconnaissent l'utilisation du numérique. la crise sanitaire a renforcé la fracture numérique.

Finalités : - aider les enfants et les jeunes à mieux vivre leur scolarité et permettre aux parents de mieux s'impliquer dans les activités de leurs enfants s'ils le souhaitent.

| Ambitions | Objectifs Généraux | Objectifs Opérationnels | Projets et actions | Indicateurs | Source de données |
|------------------------------------|---|---|---|--|--|
| Contribuer à la réussite éducative | Permettre aux familles de s'approprier le fonctionnement scolaire et de participer la vie scolaire. | 1 : entretenir et nourrir le lien avec les équipes scolaires. 2 : organiser des temps d'information pour les parents, sur les outils de vie scolaire. 3 : accompagner l'implication des parents dans l'Ecole. | 1-1: actions partenariales avec les écoles en fonction des projets de l'année : Printemps des poètes, droits des enfants... 1-2 : participation aux réunions avec l'école (conseil, équipes éducatives, PRE, accompagnement scolaire...) 2-1 : temps des parents dans les écoles 3 : LAP - Lieu d'Accueil Parents | au moins 3 actions partenariales par an au moins 3 sollicitations annuelles de la part des équipes scolaires au moins 6 temps des parents par trimestre 1 par semaine d'accueil parents par an | liste des actions en partenariat recueils des sollicitations et demandes flyers des temps des parents compte rendu |
| | Soutenir les enfants et les jeunes pour une scolarité épanouie. | 1 : préparer le passage des enfants de la crèche à l'école. 2 : développer l'autonomie des enfants et des jeunes dans leur scolarité. | 1-1 : passerelle crèche-maternelle 1-2 : apprentissages des règles de vie en collectivités 1-3 : temps d'informations aux parents 2-1 : accompagnements scolaires avec des équipes de bénévoles 2-2 : sorties culturelles en lien avec les programmes scolaires : musées, théâtre... 2-3 : projets partagés avec les écoles et le Centre, jardin Jeun'et pouss, découverte de Lyon, "Temps vert".... | au moins 1 temps de passerelle par an avec l'école Joliot Curie observation des équipes au moins 1 temps des parents ciblé sur le passage à l'école au moins 3 groupes d'accompagnement scolaire avec une moyenne de 10 enfants au moins ? sorties culturelles par an en lien avec les écoles au moins 1 action partenariale par an | projet pédagogique de la crèche fiches bilan Observations écrites régulières rapport AG newsletters |

Thème 1 : accompagner la parentalité

| Ambitions | Objectifs Généraux | Objectifs Opérationnels | Projets et actions | Indicateurs | Source de données |
|---|---|---|---|---|---|
| Contribuer à la réussite éducative | Adapter nos pratiques aux évolutions de la fonction parentale | permettre aux professionnels et aux bénévoles de s'informer et de se former. | formations des salariés, formation des bénévoles notamment dans le cadre du collectif accompagnement scolaire du 5 ^{ème} | au moins un temps de formation par an pour les salariés au moins 4 temps de formation proposés par le collectif avec au moins 50 % de participants | programme des formations proposées Liste émargement |
| Accompagner les familles dans l'accès aux loisirs et à la culture | Sensibiliser les familles aux offres de loisirs et de cultures existantes. | 1 : rendre les informations de loisirs et culturelles accessibles pour tous afin de lever les barrières 2 : faire découvrir des lieux et des pratiques dans et hors du territoire. | 1 -1 : participation du Centre au forum des associations 1-2 : actions de communication à destination des familles sur les offres de loisirs et de culture existantes 1-3 : création d'un tableau d'information des propositions culturelles et de loisirs en familles dans l'espace d'accueil 2 -1 : recherches par la commission activités de propositions d'activités culturelles dans la programmation lyonnaise. 2-2 : Co construction avec les familles des programmes et des sorties culturelles | participation de l'association chaque année Utilisation d'au moins trois canaux de diffusion lors des évènements organisés par la structure (distribution de flyers devant les écoles, dans les parcs, à la bibliothèque, newsletter, site, à l'accueil du Centre) Création d'un espace familles sur les tableaux d'affichages dans les deux premières années du projet Au moins deux commission activités dédiées aux recherches. au moins 10 sorties annuelles, familiales ou culturelles, proposées aux familles au moins 5 sorties construites avec les familles | Compte rendu des commissions activités Compte-rendu des réunions de préparation avec les familles Programme des sorties Liste des accompagnements faits Rapport AG Newsletters |
| | Rendre les familles actrices de la construction de leurs loisirs | aider les familles dans leurs démarches de loisirs | accompagnements individuels des familles dans la recherche de loisirs utilisation des dispositifs existants VACAF, tickets sport, culture pour tous...) | au moins 5 accompagnements séjours familiaux, activités loisirs et culturelles au moins deux dispositifs différents sollicités par an | |
| Renforcer la parentalité sur l'usage du numérique | Sensibiliser les parents aux enjeux du numérique et à son bon usage. Permettre aux familles de s'approprier l'utilisation des outils numériques. | organiser des temps d'information pour les parents, sur les ressources et les dangers du numérique. Rendre l'utilisation des nouvelles technologies accessible aux familles | Conférence et temps parents dédiés Ateliers de pratique du numériques Orientation des parents vers la conseillère numérique pour des demandes ciblées | Au moins 3 temps d'information autour du numérique Au moins 1 conférence tous les deux ans Au moins 3 ateliers d'utilisation du numérique à destination des parents organisés par la conseillère numérique Au moins 10 RDV avec des parents | Flyers Newsletters Rapport d'AG Liste d'émargement |

Thèmes 2 : Les liens familiaux, sociaux, et intergénérationnels.

Constats : - Il existe sur le plateau du 5ème arrondissement une forte mixité d'un quartier à l'autre avec de grandes poches de précarité socio-économique et des populations qui ne se rencontrent pas,
 - certains quartiers se caractérisent par une forte présence de personnes seules, seniors et familles monoparentales,
 - l'association est « attendue » sur la dimension lien social et intergénérationnel,

Finalités : - favoriser l'inclusion des familles vulnérables, permettre les rencontres intergénérationnelles

| Ambitions | Objectifs Généraux | Objectifs Opérationnels | Projets ou actions | Indicateurs qualitatifs et quantitatifs | Source de données |
|--|---|---|---|--|--|
| Porter une attention particulière aux familles vulnérables | Lutter contre l'isolement des familles en situation de précarité | 1 : repérer, écouter et orienter les familles 2 : permettre aux familles monoparentales de participer à nos actions. 3 : proposer des activités avec tarification adaptée | 1-1 : Suivis formels et informels (LAP, démarches administratives, et toutes les actions destinées aux familles) 2-1 : accessibilités des activités aux familles monoparentales avec mise en place d'une garderie lorsque c'est nécessaire 2-2 : Sorties familiales avec places réservées pour les familles fragilisées 3-1 : travail en commission finances des tarifs adaptés aux familles | Au moins 30 suivis de familles sur des démarches administratives par la CESF par an Au moins 10 accompagnements de familles sur des questions parentales par la CSF par an Au moins 12 orientations vers des partenaires Nombre d'action en direction des familles monoparentales Nombre familles inscrits avec tarifs adaptés | liste de suivi de familles nombre d'orientations listes des familles bénéficiant d'un tarif adapté Compte-rendu des réunions partenariales Programme des sorties Compte rendu annuel du jardin des Muriers |
| | Renforcer le lien parents-enfants | mettre en place des actions ciblées parents-enfants | Ateliers parents enfants Sorties culturelles parents- enfants-ados Temps de permanence d'un professionnel petite enfance au LAEP (Jardin des Muriers) | Au moins 20 ateliers parents-enfants par an Au moins 10 participations par an au jardin des Muriers | |
| Permettre la rencontre des familles au sein du territoire | Favoriser la mixité et les échanges entre les différents quartiers. | 1 : valoriser les différentes pratiques culturelles et familiales sur l'ensemble du territoire 2 : proposer des événements festifs pour tous les publics | 1-1 : actions partenariales : éclat de cirque, compagnies en résidence.... 1-2 : Art sur la place. 1-2 : Temps vert. 2-1 : Actions hors les murs. 2-2 : Temps conviviaux des familles au sein de la crèche. 2-3 : accueil de spectacles, soirées patio | Participation chaque année a au moins 3 événements partenariaux à destination des familles Mise en place d'au moins 3 temps forts à destination des familles Organisation d'au moins 9 temps conviviaux par an à la crèche Programmation d'au moins 3 soirées familiales sur la période estivale dans le patio | Compte rendu des réunions Programmation échanges Newsletter Sites flyers Rapport AG |

Thèmes 2 : Les liens familiaux, sociaux, et intergénérationnels.

| Ambitions | Objectifs Généraux | Objectifs Opérationnels | Projets ou actions | Indicateurs qualitatifs et quantitatifs | Source de données |
|---|--|---|---|---|--|
| Renforcer les rencontres intergénérationnelles. | Favoriser les relations intergénérationnelles au sein du Centre et sur le territoire | 1 : faciliter les rencontres intergénérationnelles 2 : proposer des animations transversales | 1-1 : temps conviviaux intergénérationnels à travers un programme d'activités. 1-2 : accompagnement scolaire avec des bénévoles. 2-1 : mise en place d'actions enfants-grands-parents. 2-2 : atelier cuisine. 2-3 : activités dessin de 6 à 99 ans 2-4 : organisation de "p'tit dej tout public" | au moins 4 animations annuelles transversales rassemblant l'ensemble des secteurs au moins une fête du Centre tous les deux ans au moins 2 temps conviviaux intergénérationnels par an au moins une activité socio-culturelle intergénérationnelle proposée sur la plaquette au moins 1 chantier jeunes tous les deux ans qui prend en compte une dimension intergénérationnelle mise en place d'un "p'tit dej" intergénérationnels dans la deuxième année du projet | Rapport AG Newsletter plaquette Listes animations, temps conviviaux et événements |

Thèmes 3 : L'épanouissement de la famille

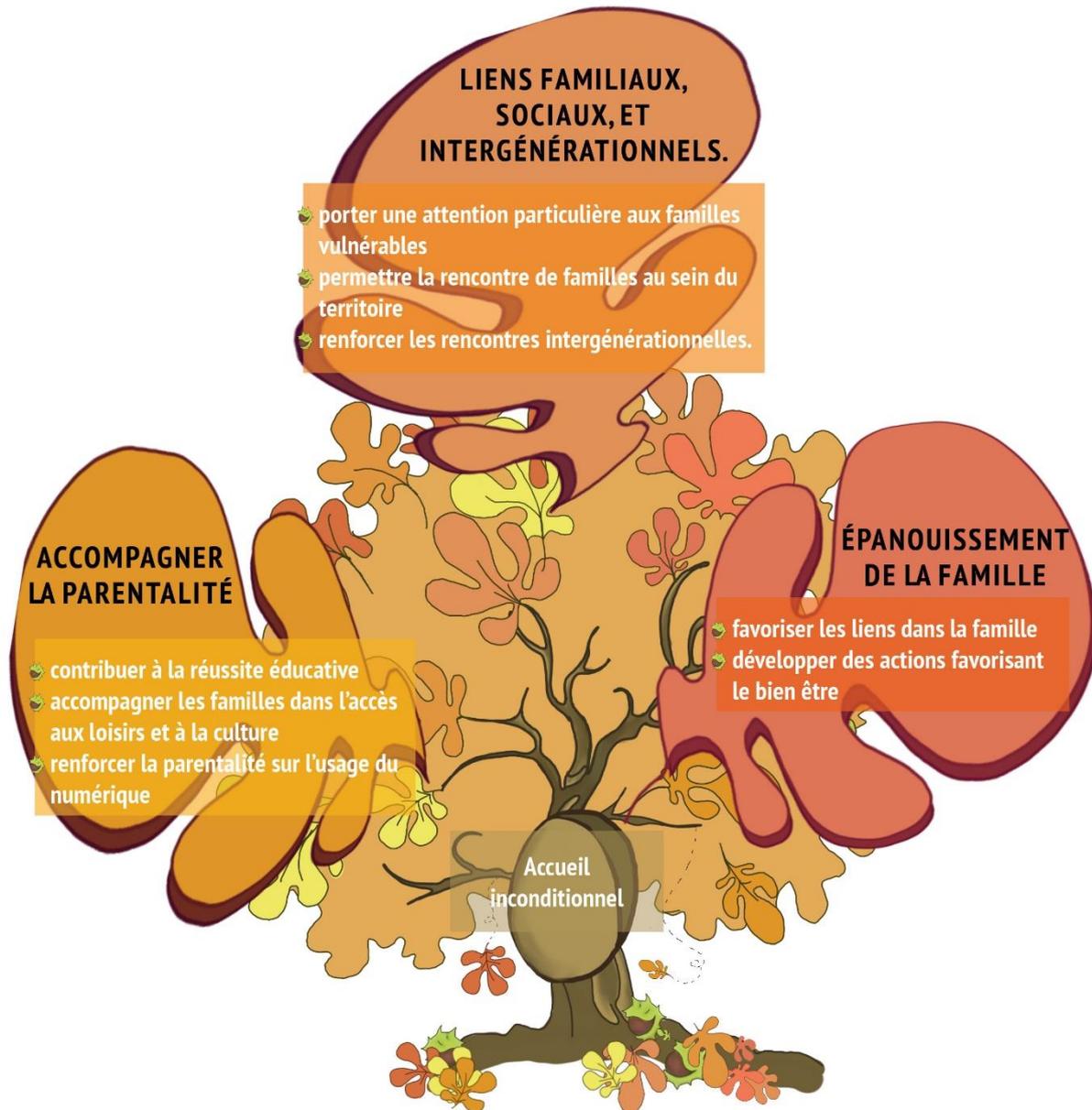
Constat : suite à la pandémie, les parents ont eu besoin de temps plus serein en familles, de partager des moments de loisirs ensemble mais aussi de temps pour chacun d'entre eux, pour souffler ou échanger en dehors de la cellule familiale.

Finalité : favoriser le bien être de chaque membre de la famille

| Ambitions | Objectifs Généraux | Objectifs Opérationnels | Projets ou actions | Indicateurs qualitatifs et quantitatifs | Source de données |
|--|--|--|--|---|--|
| Favoriser les liens dans la famille | Promouvoir des actions où la cellule familiale dans son ensemble pourra se retrouver et partager | mettre en place des activités et sorties intrafamiliales. | animation de proximité spectacle pour un public familial sorties familiales accompagnement au départ en vacances en familles jeux en familles | au moins 1 animation de proximité à destination des familles par trimestre au moins 4 sorties familiales par an dont une pendant des petites vacances minimum au moins 5 accompagnements par an pour un départ en vacances au moins ? séances de jeux en familles par an | Programme des activités Rapport AG Newsletter Site Flyers liste des RDV |
| Développer des actions favorisant le bien être | Sensibiliser les familles aux bénéfices d'un bien-être équilibré | 1 : développer des activités qui abordent les questions de la vie quotidienne (santé, alimentation, bien être, lâcher-prise°) 2 : proposer des activités extérieures en réinvestissant les espaces naturels à proximité | 1-1 : actions sur l'équilibre alimentaire 1-2 : organisation de temps de "lâcher prise"(atelier parents enfants autour du yoga, le bien-être en famille...) 1-3 : programmation d'activités physiques adaptées aux capacités de chacun 2-1 : Mise en place de balades en familles dans le quartier 2-2 : découvrir des activités extérieures simples qui ne demandent pas d'investissement important Conférence thématique ou ateliers de mise en situation | au moins 1 action mise en place autour de l'alimentation équilibrée au moins 1 temps de "lâcher prise" par trimestre nombres d'activités physiques proposées au Centre au moins 3 balades en familles par an au moins deux activités extérieures par an au moins 1 par an sur cette thématique | Rapport AG Programme des actions et activités Compte-rendu de réunion Observation des équipes |
| | Renforcer la confiance en soi et l'estime de soi de des membres de la cellule familiale | 3 faciliter la communication positive entre les membres de la famille | | | |

Pour l'ensemble des actions une évaluation qualitative sera menée tout au long du projet à l'aide de questionnaires de satisfaction, d'enquêtes et d'échanges informels.

a) L'arbre du projet pour visualiser les thèmes et les ambitions.



6. Les moyens du projet familles

A. Les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du projet familles

1. Présentation de l'équipe du projet familles

La référente familles est porteuse et actrice de la mise en œuvre du projet familles. Elle est accompagnée par l'animatrice développement social local enfance-parentalité et la directrice de la crèche. Ensemble, elles répondent aux problématiques familiales repérées sur le territoire et développent des actions collectives. Elles contribuent à l'épanouissement des parents, des enfants et au renforcement de la cohésion intra-familiale.

Elles facilitent l'articulation des actions familles du Centre socio-culturel avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Elles assurent la transversalité du projet entre l'ensemble des secteurs, de la petite enfance aux seniors, pour garantir que les actions concernent tous les membres qui composent la famille. L'animateur jeunesse s'occupe plus particulièrement des jeunes et développe avec eux des activités visant l'autonomie et l'émancipation, il fait le lien avec les autres professionnels sur les situations difficiles.

2. Les bénévoles et les partenaires

Pour la mise en œuvre et la réussite du projet familles, ces professionnels animent des équipes de bénévoles très investies dans leurs fonctions. Elles sont également amenées à suivre des formations pour adapter leur mode d'intervention et comprendre les problématiques des personnes

| Salariés permanents | Bénévoles |
|--|--|
| une conseillère en économie sociale et familiale (référente famille) à temps plein, une animatrice développement social local enfance parentalité à temps plein, une directrice de crèche. | 13 bénévoles Atelier Sociolinguistiques, 18 Bénévoles accompagnements à la scolarité, 2 Bénévoles accompagnement de sorties et ateliers parents-enfants. |

Comme pour le projet social, l'association s'appuie sur un solide réseau de partenaires avec lesquels elle mène des projets ou vers lesquels elle oriente les familles. Ce projet familles ne pourra se faire sans ces liens indispensables qui permettent à la fois de prendre la famille dans sa globalité tout en développant des complémentarités, des partenariats opérationnels et des synergies de façon à renforcer l'efficacité de son action.

B. Les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du projet familles

Au-delà des subventions globales de fonctionnement de nos partenaires institutionnels et de la mise à disposition des locaux, l'équilibre économique du projet familles repose d'une part sur les charges liées à la masse salariale et à la réalisation des activités et d'autres part sur les recettes liées à la participation des usagers et sur les moyens financiers importants de :

- la CAF :
 - prestation de service « animation collective familles » versée par la CAF. Cela nécessite que le Centre soit agréé au titre de l'animation globale,
 - prestations de Service Unique (PSU) qui complètent les participations familiales des heures crèches,
 - Prestation de Service Ordinaire (PSO) pour soutenir l'activité du centre de loisirs jeunes,
 - prestation bonus territoire, qui s'ajoute à la PSU et à la PSO,
 - prestation Bonus handicap pour soutenir les accueils des enfants en situation de handicap à la crèche,
 - prestation Bonus mixité pour faciliter l'adaptation du projet d'accueil pour mieux répondre aux besoins spécifiques des familles en situation précaire,
 - prestations CLAS pour soutenir les actions d'accompagnement à la scolarité,
 - subvention VFS pour compléter les financements de la participation des familles pour les sorties,
 - subventions pour le REAAP "Bien être en familles",
 - financement exceptionnel sur le fond de modernisation des structures petites enfance pour soutenir les travaux de la crèche,
 - financements par le biais de réponse aux appels à projets FPT.

- l'état principalement pour des actions menées dans le quartier prioritaire Janin :
 - subvention ateliers sociolinguistiques
 - subvention échanges culturels dans et hors quartier Janin

- la ville
 - subvention dynamique Jeunet
 - chantiers jeunes
 - LAP à Truffaut dans le cadre du PEDT
 - Subvention ateliers Les petits parleurs dans le cadre du PRE
 - Subventions pour le REAAP "Bien être en familles",
 - Subvention CLAS Joliot Curie, collégien

- la Métropole pour des actions pour la jeunesse et les séniors.

Comme pour le projet social, l'augmentation des charges, le faible financement des actions du quartier Jeunet ainsi que la baisse des financements de l'état des actions du quartier Janin obligent l'association à :

- avoir une gestion rigoureuse de la structure petite enfance pour optimiser les seuils de financement
- retravailler sur de nouveaux modèles économiques comme la mutualisation de personnel, de moyens, d'actions...
- rechercher d'autres financements par le biais d'appels à projets et vers d'autres partenaires qui partagent nos valeurs.

7. Les questions évaluatives du projet pour les quatre prochaines années

Comme pour le projet social, l'association prévoit une évaluation en continue sur la durée de l'agrément avec une journée de séminaire à chaque rentrée scolaire et une réunion annuelle de la "commission bien vivre ensemble".

Cette évaluation sera réalisée à partir des indicateurs identifiés dans le projet familles 2023-2027.

De plus, trois questions évaluatives ont été définies par le " groupe spécifique projet" et seront traitées indépendamment dans les séminaires successifs :

| | |
|------|---|
| 2024 | En quoi le Centre socio-culturel accompagne-t-il la parentalité ? |
| 2025 | En quoi le Centre socio-culturel permet-il de maintenir ou de renforcer les liens familiaux, sociaux et intergénérationnels ? |
| 2026 | En quoi le Centre socio-culturel permet-il l'épanouissement de la famille ? |
| 2027 | Relecture de l'ensemble des trois questions pour compléter l'évaluation |

8. Conclusion

Le projet familles de l'association vise à répondre aux besoins et attentes des familles du territoire de manière inclusive et bienveillante. L'évaluation des quatre dernières années a pris en compte la période difficile de la pandémie et les nombreux changements de personnels dans l'équipe. Les constats post-COVID et le contexte international complexe soulignent la nécessité d'adapter les activités et services pour répondre aux nouvelles réalités et préoccupations des familles.

Le diagnostic de territoire montre les spécificités des quartiers et fait un zoom sur les quartiers en zone de géographie prioritaire, Janin et Jeunet, où les besoins des familles sont particulièrement prononcés.

Les activités et services proposés aux familles passés en revue, mettent en évidence les actions existantes qu'il est nécessaire de poursuivre et de faire évoluer, tels que les ateliers sociolinguistiques et les sorties familles. De nouvelles actions, définies à partir des besoins viennent nourrir les ambitions du projet. Des pistes ont également été identifiées pour conforter le développement social local, notamment à travers des pratiques "hors les murs", les projets portés par la municipalité et le renforcement du partenariat avec le CSC de Champvert.

Le projet familles 2023-2027 a pris en compte les thématiques et les ambitions débattues dans les différents temps de concertation, en ayant une attention particulière pour les familles en situation de fragilité.

Pour sa mise en œuvre, il convient de disposer des ressources humaines nécessaires. L'équipe dédiée au projet, composée de professionnels, sera en mesure de fournir un soutien de qualité aux familles. L'implication des bénévoles et des partenaires locaux renforce sa capacité à atteindre les objectifs.

Enfin, la réalisation du projet familles repose sur des ressources financières suffisantes. Il est indispensable de pouvoir compter sur un budget solide et de rechercher si besoin des financements complémentaires pour garantir la pérennité des actions.

Dans les quatre prochaines années, il sera essentiel de mener une évaluation régulière du projet afin d'ajuster les actions aux besoins changeants des familles et d'évaluer l'impact des interventions.

Le projet familles du Centre socio-culturel repose sur l'accueil inconditionnel et la prise en compte des spécificités et des besoins des familles du territoire. Il constitue un engagement fort en faveur de l'inclusion, du bien-être et de l'accompagnement des familles, et contribue ainsi au développement social local, à l'amélioration de la qualité de vie de la cellule familiale.

9. Sigles

AG : Assemblée Générale

AJD : Atelier Jeudi Dimanche

ALAE : Accueil de Loisirs Associés aux Ecoles

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

ALJ : Accueil de loisirs jeunes

ASL : Ateliers Sociolinguistiques

CA : Conseil d'Administration

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CESF : Conseillère en Economie Sociale et Familiale

CICA : Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

CMP : Centre Médico-Psychologique

CS : Centre Social

CSC : Centre Socio-Culturel

CSF : Confédération Syndicale des Familles

DD : Développement Durable

DSL : Développement Social Local

EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

EJE : Educatrice de Jeunes Enfants

EHPAD : Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendante

ETP : Equivalent Temps Plein

FCSR : Fédération des Centres Sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon

FPT : Fonds Publics et Territoires

GLH : Grand Lyon Habitat

IRIS : Ilots Regroupés pour l'Information Statistique

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents

LAP : Lieu d'Accueil Parents

MJC : Maisons des Jeunes et de la Culture

MDMS : Maison De la Métropole pour les Solidarités

ML : Mission Locale

PEDT : Programme Educatif De Territoire

POP : Plateforme d'Orientation Psychiatrique

PRE : Programme de Réussite Educative

PS : Prestation de Service

PSU : Prestation de Service Unique

PSO : Prestation de Service ordinaire

QPV : Quartier en Politique de la Ville

QVA : Quartier en Veille Active

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés

REAAP : Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents

RPE : Relais Petite Enfance

SACVEL : Société Anonyme de Construction de la Ville de Lyon

VFS : Vacances Familles Solidarités

VVV : Ville Vie Vacances

10. Annexes

Ebauche du plan de collecte

Questionnaire pour les partenaires

Newsletters